

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIOPO SERVICES AFRICA » en abrégé « DIX AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX EN FACE DE LA POPULAIRE, Lot 3895, Ilot 248

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIOPO SERVICES AFRICA » en abrégé « DIX AFRICA »

Objet : Construction, aménagement foncier, BTP,
• Promotion immobilière,
• Achat et vente de terrains et maisons,
• Location d'engins,
• Commerce général,
• Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social :
• l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
• l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
• la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
• la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
• et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II

PLATEAUX EN FACE DE LA POPULAIRE, Lot 3895, Ilot 248

Dirigeant(s) M MOUSTAPHA SECK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02739 du 03/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18649/GTCA/RC/2023 du 03/03/2023

